

**Allianz IARD**  
 1 Cours Michelet  
 CS 30051  
 92076 Paris La Défense

**DRIVY S.A.S**  
 35 Rue Greneta  
 75002 PARIS

## Attestation d'Assurance 2017

Nous soussignés,  
**Allianz Iard** dont le siège social est :

- 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense

Attestons par la présente garantir à compter du 01 Janvier 2017 par contrat n° 53368215,

La société DRIVY SAS, éditrice du site « DRIVY3, adresse :

- 35 Rue Greneta, 75002 Paris

Par l'intermédiaire du Courtier Drivy, adresse :

- 35 Rue Greneta, 75002 Paris

1ere catégorie (PTAC < 3,5T et à 4 roues) mis en location de courte durée, par son intermédiaire, entre les particuliers, artisans, commerçants ou professionnels de l'automobile et des particuliers locataires, et ce pour un usage privé ou professionnel.

**Les véhicules de plus de 9 places sont exclus des garanties.**

**Les usages de transport public ou à titre onéreux de personnes ou de marchandises, ainsi que les usages de véhicule sanitaire ou d'apprentissage de la conduite sont exclus des garanties.**

**Les locataires doivent remplir les conditions d'ancienneté de permis de conduire suivantes :**

Conditions <u>minimum</u> requises	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
<b>Ancienneté de permis</b>	<b>2 ans de permis</b>	<b>5 ans de permis</b>	<b>7 ans de permis</b>	<b>10 ans de permis</b>

Les garanties suivantes sont acquises, dans les limites et conditions des Dispositions Générales Allianz réf. COM11/12 :

- Responsabilité Civile automobile,
- Défense Pénale et Recours suite à accident, Défense-civile et Insolvabilité,
- Dommages Tous Accidents (y compris vandalisme, émeutes, mouvements populaires) déduction d'une franchise indiquée ci-dessous
- Vol et tentative sous déduction d'une franchise indiquée ci-dessous,
- Bris de Glaces sous déduction d'une franchise indiquée ci-dessous,
- Catastrophes Naturelles avec une franchise légale,
- Remorquage selon événement garanti dans la limite de 300 €,
- Garantie du conducteur selon le droit commun dans la limite de 300 000 € et sous déduction d'une franchise de 10 % AIPP,
- Valeur à neuf pour les véhicules de moins d'un an,
- Limitation contractuelle d'indemnité de 50 000 € TTC pour les dommages aux véhicules assurés, les pertes totales ou les vols,
- Limitation contractuelle d'indemnité de 50 000 € TTC pour les dommages aux véhicules assurés, les pertes totales ou les vols.

### TABLEAU DES MONTANTS DES FRANCHISES

	Catégorie 1 « Economique »	Catégorie 2 « Confort »	Catégorie 3 « Privilège »	Catégorie 4 « Luxe »
Franchise de Base	800 €	1 000 €	1 500 €	3 000 €
Franchise vol sans possibilité de rendre les clés	1 600 €	2 000 €	3 000 €	6 000 €
Franchise « partie haute »	1 600 €	1 600 €	1 600 €	6 000 €

Ladite attestation ne peut engager la Compagnie au-delà des Dispositions Générales et Particulières du contrat cité en référence.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

**Allianz IARD**

Fait à Paris, le 01 Janvier 2017

**Entreprise régie par le Code des Assurances**

Société anonyme au capital de 991.967.200 euros

Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051

92076 Paris la Défense cedex

542 110 291 RCS Nanterre

Allianz Vie  
Société anonyme au capital de 643.054.428 €  
340 234 902 RCS Nanterre  
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD  
Société anonyme au capital de 991.967.200 €  
542 110 291 RCS Nanterre  
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances  
 1 cours Michelet - CS 30051  
 92076 Paris La Défense Cedex  
[www.allianz.fr](http://www.allianz.fr)